

## **Conférence Internationale**

### **"Solidarité Internationale pour une stratégie face aux changements climatiques dans les régions africaine et méditerranéenne"**

**(Tunis 18 – 20 novembre 2007)**

#### **I. Contexte**

Le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) établit sans ambiguïté la réalité du réchauffement de la planète et présente les signes perceptibles du changement climatique dans différents endroits du globe. En concordance avec les conclusions de ce rapport, toutes les études scientifiques, les rapports d'experts et les observations des praticiens de terrain s'accordent sur le fait que ce sont les pays pauvres et en particulier ceux d'Afrique qui souffriront le plus des conséquences du changement climatique. Ceci, en partie, en raison du fait que les écosystèmes tropicaux s'adaptent moins facilement aux variations climatiques et notamment celles de température que les écosystèmes tempérés, et aussi parce que ces pays ne disposent pas de capacités requises pour faire face aux impacts du changement climatique et protéger leur population. La forte prégnance des préoccupations du court terme et notamment celles de la réduction de l'extrême pauvreté tend à y occulter la problématique du changement climatique qui s'en trouve relégué à un rang de non priorité.

L'Afrique est le continent où le taux de pauvreté est relativement parmi les plus élevés au monde. La majorité de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté (1\$/hab/j). C'est aussi le continent le plus faiblement industrialisé. Bien que préjudiciables pour son développement socioéconomique et technologique, la faible industrialisation et le très bas niveau de développement de la majorité des pays africains font du continent la région du monde qui contribue le moins aux émissions de gaz à effet de serre, 4% seulement des émissions globales. Les conclusions du rapport Stern sur l'économie du changement climatique indiquent que la hausse probable de 5 à 6°C des températures entraînera d'ici 2100 une perte de 5 à 10% de la production mondiale, et de 3 à 4 fois plus de celle des pays pauvres, très vulnérables. A un tel rythme, l'Afrique risquera de s'enfermer dans un cercle de décroissance et de crises.

Selon les Nations Unies, l'Afrique subsaharienne n'est pas en voie d'atteindre aucun des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'échéance 2015, malgré les avancées majeures constatées dans plusieurs domaines. Or, il est admis par tous les spécialistes que les impacts du changement climatique vont inverser les tendances d'amélioration d'atteinte des Objectif du Millénaire pour le Développement.

Gravement préoccupée par la vulnérabilité des systèmes socio-économiques et de production de l'Afrique au changement climatique et aux faibles capacités de riposte du continent, la huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine, tenue à Addis Abéba en janvier 2007, a retenu le changement climatique comme l'une des préoccupations prioritaires et a lancé un appel de coopérations aux partenaires pour appuyer les pays africains et les communautés

économiques régionales afin qu'ils puissent intégrer de façon efficace la problématique du changement climatique dans leurs plans de développement.

Les négociations actuelles sur le changement climatique recherchent un nouvel élan pour l'après 2012 qui prendrait en compte les leçons du Protocole de Kyoto et la nécessaire convergence des priorités des diverses Parties. Dans cette perspective elles ont identifié quatre domaines-clés pour un dialogue de haut niveau, pour la coopération et l'action de long-terme sur le changement climatique et imprimer ce nouvel élan dans la mise en œuvre de la Convention. Il s'agit du développement durable, des technologies, de l'adaptation et des opportunités de marché. L'Afrique se doit d'y inscrire sa spécificité et ses priorités et d'en saisir les opportunités pour son développement.

Lors du dernier sommet en juin 2007 à Heilidendam, Allemagne, les membres du G8 ont fait de leur objectif une réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 afin de stabiliser ces dernières et de limiter les conséquences du changement climatique. Pour atteindre cet objectif les pays fortement émetteurs de gaz à effet de serre s'appuieront sur les mécanismes de marché, dits de flexibilité, mis en place dans le protocole de Kyoto. L'épanouissement économique des pays en développement s'inscrira nécessairement dans une croissance sobre en émission de gaz à effet de serre qu'il convient de définir et d'accompagner.

Dans ce contexte, la communauté internationale est de plus en plus sollicitée pour donner un sens concret à la solidarité internationale, notamment par la mise en œuvre des mesures et des mécanismes pour faire face aux changements climatiques ainsi que par la mise en œuvre de programmes d'adaptation, par le financement du Programme de

Développement Durable, afin de rapprocher au maximum les objectifs tels que définis dans le Projet du Millénaire des Nations Unies (2005) et les décisions du G8, en Ecosse (2005).

## **II. Justification de la Conférence de Tunis**

En réponse à ces défis environnementaux et socio-économiques majeurs, placés actuellement au cœur de l'ordre du jour des grandes réunions internationales, et dans la perspective d'une contribution à l'effort mondial de sensibilisation sur les enjeux du changement du climat, la Tunisie souhaite accueillir du 18 au 20 novembre 2007, **une conférence internationale sur les impacts des changements climatiques et l'identification d'une stratégie d'adaptation aux niveaux du continent africain et de la région méditerranéenne**. Cette conférence, à laquelle seront invitées des personnalités de très haut niveau et d'éminents experts, sera couronnée par "**la Déclaration de Tunis pour une solidarité internationale visant la protection de l'Afrique et la région de la Méditerranée contre les effets adverses du changement climatique**". D'autre part, un plan d'action concret sera proposé pour la mise en place de projets prioritaires d'adaptation pour les gouvernements, les entreprises et la société civile.

Aussi bien la Déclaration de Tunis que le plan d'action seront présentés à la Réunion des Parties à la Convention sur les Changements Climatiques COP-13 à Bali.

Ceci permettra en même temps d'imprimer une dynamique nouvelle aux actions jusqu'ici timides des pays africains et du bassin méditerranéen sur le plan international dans le domaine des changements climatiques.

En effet, et malgré l'intérêt de plus en plus croissant que suscitent les changements climatiques au niveau mondial, la mobilisation et l'action

internationales, en faveur des pays en voie de développement vulnérables, demeurent, à ce jour, insuffisantes et bien en deçà des enjeux posés par ce phénomène planétaire. Les mécanismes financiers et autres fonds prévus par les accords internationaux pour appuyer les programmes d'adaptation et de riposte aux changements climatiques, ne sont pas encore opérationnels et leur mise en œuvre effective risque d'accuser un retard sensible.

L'organisation de cette Conférence, qui sera placée sous le haut patronage du **Président de la République, Monsieur Zine El Abidine Ben Ali**, bénéficie actuellement du soutien du gouvernement néerlandais, de nombreux pays africains et européens, et d'une pléiade d'organisations et d'institutions internationales et régionales, à l'instar du Forum Mondial du Développement Durable, l'Observatoire du Sahara et du Sahel la Banque Africaine de Développement, le Plan d'Action pour la Méditerranée, l'Agence Allemande de coopération Technique (GTZ), l'Agence Française pour le Développement (AFD), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale.

La présente initiative vient compléter plusieurs actions, déjà engagées par La Tunisie, dans les domaines de la concertation et l'échange d'informations et d'expériences, dont notamment :

- L'Organisation de la Conférence Ministérielle sur le Développement Durable dans la Méditerranée, en 1994, qui a abouti à l'adoption de "l'Agenda 21 pour la Méditerranée",
- L'Organisation de la Conférence Internationale des pays de la francophonie, en 2001, en préparation du Sommet Mondial sur le Développement Durable "Rio+10", tenu en 2001 à Johannesburg,

- L'Organisation de la Conférence Internationale sur "le Tourisme et les Changements Climatiques", en 2003, qui a été couronnée par "la Déclaration de Djerba" sur ce thème,

- L'Organisation de la Conférence Scientifique Internationale sur "l'Avenir des Terres Arides", tenue en juin 2006 dans le cadre de la célébration de l'année mondiale de la désertification proclamée par les Nations Unies.

### **III. Objectifs visés par la Conférence**

Identifier des stratégies d'adaptation et de riposte aux changements climatiques pour les régions de l'Afrique et de la Méditerranée.

Intégrer le nouveau "facteur de stress" lié aux impacts potentiels des changements climatiques dans les stratégies de développement durable des pays en développement africains et de la région de la Méditerranée.

Dynamiser une action et une mobilisation internationales en faveur des pays en développement de l'Afrique et de la Méditerranée pour faire face aux défis posés par les changements climatiques.

Renforcer la coopération entre les pays africains et les pays de la Méditerranée sur les questions relevant des changements climatiques.

Amorcer une action concertée entre les pays africains et ceux de la région méditerranéenne à même de renforcer leurs capacités de négociation, de défendre leurs intérêts communs et de bénéficier au mieux des opportunités offertes par les mécanismes de financement prévus par la Convention sur les Changements Climatiques et le Protocole de Kyoto, notamment le Fonds d'Adaptation et le Mécanisme de Développement Propre.

☑ Contribuer à la sensibilisation des décideurs et de la population des pays africains et de ceux de la Méditerranée sur les impacts potentiels des changements climatiques et sur la nécessité d'une action efficace pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation et de riposte, à moyen et long termes.

☑ Contribuer à la préparation des négociations pour l'après 2012 qui seront engagées à Copenhague lors de la 14ème Conférence des Parties

#### **IV. Outputs majeurs de la Conférence**

☑ La Déclaration de Tunis sur les stratégies d'adaptation de l'Afrique et de la région de la Méditerranée aux changements climatiques et la mobilisation d'une solidarité internationale pour appuyer la mise en œuvre de ces stratégies.

☑ Un plan d'Action concret visant la mise en place de projets prioritaires d'adaptation pour les gouvernements, les entreprises et la société civile, avec une intégration de l'approche genre.

☑ Une communauté internationale et des décideurs des pays de l'Afrique et de la région de la Méditerranée sensibilisés et convaincus du besoin d'une action immédiate pour se préparer aux effets potentiels des changements climatiques.

☑ Une intégration effective des changements climatiques dans les stratégies de développement durable des pays concernés de l'Afrique et de la région de la Méditerranée.

## **V. Déroulement de la Conférence**

La Conférence de Tunis se déroulera sur trois jours entre le 18 et le 20 novembre 2007.

La journée du 18 novembre sera consacrée à la session inaugurale. Elle sera suivie par un dîner en l'honneur des personnalités invitées.

Le 19 novembre 2007 se tiendra une session plénière dont le thème majeur portera sur "les changements climatiques: défis au développement durable et à l'atténuation de la pauvreté".

Au cours de la même journée, se tiendront des ateliers portant sur des thèmes aussi importants que l'adaptation de l'agriculture, des ressources en eaux, des écosystèmes... aux changements climatiques, ou le rôle de l'énergie et des énergies renouvelables dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques ou encore la viabilité des entreprises dépendant de l'exploitation des ressources naturelles ainsi que la sécurité alimentaire. Une attention particulière sera accordée aux questions liées aux aspects de financements.

Une attention particulière sera accordée, lors de cette Conférence, à la participation active de la femme, dans le cadre des groupes majeurs.

Les comptes-rendus de ces sessions seront présentés et synthétisés lors d'une réunion à haut niveau qui se tiendra l'après-midi du 19 novembre 2007.

Le 20 novembre 2007 se tiendront trois sessions parallèles (ateliers de travail) portant sur l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies de développement durable, les moyens de financement de l'adaptation et les rôles des parties prenantes pour relever les défis de l'adaptation.

Les outputs de ces sessions seront présentés lors de la session plénière de l'après-midi du 20 novembre et seront valorisés pour formuler des stratégies d'adaptation pour l'Afrique et la région méditerranéenne, ainsi que la rédaction de la Déclaration de Tunis sur la solidarité internationale pour protéger l'Afrique et la région de la Méditerranée contre les impacts négatifs des changements climatiques.

Il serait opportun que les résultats de cette conférence soient présentés lors des prochaines manifestations internationales et particulièrement la Conférence des parties à la Convention sur les Changements Climatiques qui se tiendra à Bali (décembre 2007).